

BOUGY-VILLARS



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 11-2022

AU CONSEIL GENERAL

Budget 2023

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :

10 novembre 2022, à 18 h 30

À la Maison Bodzérane

Bougy-Villars, le 25 octobre 2022

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Préambule

Cette présentation du budget de fonctionnement 2023 indique des montants précis de différentes charges qui nous sont imposées.

Nous avons intégré les montants prévisionnels des péréquations, directe et indirecte, de la réforme policière, ainsi que les budgets de fonctionnement des différentes associations et ententes intercommunales dont nous faisons partie¹ (10% du budget). Nous avons également intégré les amortissements obligatoires, selon les préavis acceptés et les travaux réalisés, conformément à l'art. 17 RCom. Pour les autres rubriques, nous avons pris comme base les données existantes à ce jour, à savoir les comptes 2021 et les résultats financiers comptabilisés fin septembre 2022.

L'agrégation de ces données doit vous permettre d'avoir une vue synthétique et la plus précise possible du résultat budgétaire 2023.

Bien que légèrement positif, sa réalisation est toujours dépendante, cependant dans une moindre mesure que pour les trois exercices précédents, de l'encaissement des impôts dits « conjoncturels », à CHF 203'000.-², qui représentent pour 2023, 3.79% du budget de fonctionnement (3.69% en 2022) et respectivement 5.27 % des impôts (4.82% en 2022) et sur lesquels la Municipalité n'a pas d'emprise. A noter également que le budget 2023 comprend des prélèvements sur réserves (non obligatoires liés à des préavis ou à des sections affectées) d'un montant de CHF 282'300.- (en 2022 CHF 125'000.-).

Nous relevons également que le revenu locatif communal joue un rôle non négligeable de contribution à l'équilibre budgétaire puisque le total des montants escomptés des locations bruts (hors administration communale) s'élève à CHF 286'700.- (CHF 288'600.- en 2022).

Finalement, le résultat du bouclage des décomptes de péréquations (indirecte, directe et réforme policière) ne sera communiqué par le Canton que durant l'été 2024 et pourra influencer (fortement) - à la hausse comme à la baisse - le résultat économique final.

En l'état, le budget de fonctionnement pour l'année 2023 appelle les commentaires suivants :

¹ ASSAGIE, SDIS, ORPC, ARASMAC, AIEE, SADEC

² Impôts droits de mutation, impôts sur les successions et donations, impôts sur les gains immobiliers, impôts des frontaliers

1 « Administration générale »

Le personnel sera sensiblement modifié en 2023, puisque notre employé communal prend une retraite bien méritée après plus de trente ans de service. Son remplaçant a déjà été engagé. Le passage du témoin requerra la présence des 2 employés pendant une courte période de l'année, ce qui augmente le budget salarial.

D'autre part, il convient de prendre en compte la ressource supplémentaire pour soutenir la greffe depuis l'année 2022.

Enfin, le Contrôle des Habitants étant délégué à l'Administration communale d'Aubonne depuis octobre 2020, les frais sont intégrés dans les prestations de service.

Les coûts du personnel communal sont budgétés à CHF 277'150.- (traitements, assurances sociales et assurances maladie/accidents et perte de gain).

La Municipalité est budgétée à CHF 166'600.- au net (traitements, assurance, assurances sociales et indemnités). Il a été pris compte de l'augmentation du traitement prévu dans le préavis 10/2021 et d'une augmentation des heures indemnisées relatives aux grands projets en cours.

Les jetons de présence et les frais du Conseil général sont budgétés à CHF 21'000.-, y compris les assurances sociales de la secrétaire.

Les achats et équipements sont augmentés à CHF 40'000.- (CHF 10'000.- en 2022), car il convient de prendre en compte un montant de CHF 30'000.- pour les actions urgentes en cas de pénurie d'électricité.

❖ Transports publics

Les CHF 21'000.- portés au budget de fonctionnement 2023 représentent :

- La contribution financière pour la ligne de trafic régional 10.721 qui se monte à CHF 19'500.-
- Le renforcement de l'offre de transports publics nocturne depuis Rolle.

Ce dernier a été validé par la DGMR et a été mis en service le 15 décembre 2019.

La baisse des recettes à la suite des conséquences de la crise sanitaire a impliqué une hausse de la participation aux déficits des transports pour la commune. La hausse de la participation est toujours reportée pour l'année suivante. Nous subissons donc en 2023 la baisse de fréquentation de 2022. L'augmentation générale du coût de l'énergie augmentera également nos charges.

2 « Finances »

Pour les impôts, nous tablons sur une consolidation des impôts sur le revenu et la fortune à CHF 2'520'000.- - et une normalisation de l'impôt spécial étrangers, à CHF 720'000.-. Ces estimations ont été corroborées par un test simple de cohérence et plausibilité par rapport aux recettes fiscales des personnes physiques 2021 et la distinction entre exercice comptable et exercice fiscal.

Pour le surplus, nous pouvons à terme tabler sur le fait que l'achèvement des nouvelles constructions de villas et la domiciliation correspondante de nouveaux contribuables fiscaux sur notre territoire devrait tirer le substrat vers le haut.

L'impôt foncier a été intégré à hauteur de CHF 360'000.- à un taux de 1.20 pour mille. Sur un total d'impôts budgétés de CHF 3'851'000.-, CHF 3'240'000.- le sont au seul titre d'impôt sur le revenu et la fortune - y compris l'impôt spécial étranger - soit 84.13%.

Les impôts sur le bénéfice des personnes morales a été reconduit à hauteur de CHF 5'000.-.

Les impôts conjoncturels (impôts sur les droits de mutation, impôts sur les successions et donations, impôts sur les gains immobiliers et impôts des frontaliers) ont été évalués à CHF 203'000.- et représentent 5.27% des impôts portés au budget. La Municipalité n'a pas d'emprise sur eux et ils représentent une variable d'ajustement conséquente sur le résultat final.

La péréquation directe présente une charge nette de CHF 1'070'000.- et doit être notamment mise en relation avec la péréquation indirecte (facture sociale, section #7 infra CHF 1'560'000.-) et de la réforme policière de CHF 112'000.- Le montant net supputé à charge de la Commune pour les péréquations indirecte, directe ainsi que la réforme policière est de CHF 2'742'000.- (annexe no 3). Cumulés, ces trois postes représentent 51.29% du budget (vs. 57.23% pour 2022).

3 « Domaines et Bâtiments »

❖ Bâtiments communaux

En préambule, nous spécifions ici que les bâtiments communaux doivent être reliés au réseau du CAD durant l'année 2023. Il convient donc de prendre en compte, pour chaque bâtiment, une taxe d'introduction, ainsi qu'une taxe de raccordement. Ces frais augmentent significativement les positions 3140.00 « entretien ».

Parking

Les revenus liés aux locations de place de parking sont estimés à CHF 45'000.-, diminués de CHF 43'000.- d'entretien et de prestations de service (création d'un escalier de pompier depuis le parking) plus l'amortissement de CHF 72'157.-.

Auberge

L'auberge est louée depuis l'année 2021 avec un appartement pour l'exploitant. Le budget du revenu est de CHF 68'000.-, en ligne avec l'année précédente. Hormis les dépenses courantes, CHF 40'000.- d'entretien sont pris en compte pour les taxes liées au CAD, diminués de CHF 3'000 de subvention de la part du Canton, et CHF 36'000 concerne l'amortissement du préavis 05/2019.

Maison Maring

Les revenus CHF 71'000.-, et les charges courantes, CHF 16'500.-, sont équivalents du budget 2022. Un montant de CHF 28'000.- a été budgété en plus pour les taxes liées au CAD, diminué d'une subvention de CHF 10'000.-.

Maison Bodzérane

Le revenu des locations, CHF 5'000.-, est identique à l'année 2022. Les charges ont été budgétées sur une moyenne moins optimiste, CHF 68'500.-, afin de pouvoir, en sus des charges courantes, renouveler et entretenir certains équipements. Les taxes liées au CAD sont budgétées à CHF 40'000.- pour ce bâtiment, soit un total de de dépenses de CHF 108'500.-.

Collège

Les revenus de location du budget 2022 ont été reportés, les locations étant complètes. Les charges sont augmentées pour l'exercice 2023, CHF 28'000, notamment pour le démontage de la citerne pour chaudière. Les taxes liées au CAD sont de CHF 40'000.-, soit un total de de dépenses de CHF 68'000.-.

Eglise

Les charges pour ce bâtiment sont également estimées plus élevées en 2023, CHF 31'160.-. Plusieurs travaux sont à entreprendre durant cette période, dont principalement la réfection du fondement de l'église. Les taxes liées au CAD sont de CHF 35'000.- , soit un total de de dépenses de CHF 61'160.-.

Administration communale – Ancienne Eglise

Le bâtiment est entièrement loué pour un revenu de CHF 58'700.-. Les charges d'entretien correspondent à CHF 38'000.- pour les taxes liées au CAD, à CHF 10'000.- pour le démontage de la citerne pour chaudière et à CHF 10'000.- pour un adoucisseur d'eau.

Petite Ecole

Le bâtiment est entièrement loué pour un revenu de CHF 33'400.-. Les charges d'entretien standards sont augmentées des taxes liées au CAD de CHF 28'000.-, moins de la subvention CAD de CHF 4'700.-.

Refuge intercommunal Les 3.com

Les locations du refuge sont régulières, gérées par la Commune de Féchy. La participation de la Commune au déficit est budgétée à CHF 2'000.- et l'amortissement est de CHF 7'800.- selon le préavis n°07/2012.

❖ **Forêts**

Les forêts sont bien entretenues par le groupement forestier. Toutefois, des travaux exceptionnels d'environ CHF 7'000.- sont à prévoir sur le sentier des chèvres et écureuils lors de l'exercice 2023.

Par ailleurs, la charge de l'entretien des forêts au budget 2023 se monte à CHF 10'000.- (CHF 30'000.- en 2022) pour la coupe de la forêt protectrice.

❖ **Vignes**

Le budget des vignes est à l'équilibre pour l'exercice 2023 (léger excédent de revenus de CHF 2'000.-).

Nous nous attendons à ce que les ventes à SCHENK augmentent légèrement par rapport à 2022.

La vente de bouteilles de la Réserve Communale auprès de l'auberge communale et du Parc Pré Vert du Signal de Bougy est estimée quant à elle légèrement à la baisse.

❖ **Parcs, jardins et cimetière**

L'achat d'un véhicule utilitaire 4x4 muni d'un pont basculant pour notre employé communal fera l'objet d'un préavis et a été retiré du budget.

4 **« Travaux »**

❖ **Routes**

Suite aux relevés et constat des routes, chemins et murs communaux, le plan d'investissements pour la réfection des routes a pu être établi par l'ingénieur. Le Canton demande un rapport pour l'ensemble des chemins AF de la commune pour se prononcer sur d'éventuelles subventions de leur remise en état. Des frais d'études sont prévus au budget pour continuer le projet.

Suite à la mise à jour du plan de signalisation et des mesures de circulation, nous reportons à 2024 le montant de CHF 30'000 prévu à cet effet. Pour rappel, une quarantaine de signaux sont à enlever/modifier ou à remplacer. La Commune a retardé cette phase de finalisation souhaitant attendre la fin des travaux du parking et le réaménagement/valorisation de la Grand-rue.

Le montant porté au budget prévoit également des réfections de minime importance (nids de poule, couvercles en fonte, grilles, gravillons en bord de route).

Nous devons également anticiper la pose de pavés suite aux travaux liés au CAD dans le centre du village.

❖ **Ordures ménagères et déchetterie**

Les revenus de la taxe au sac dépendent des déchets transportés et traités mais restent relativement stables.

Aucune modification significative des produits et charges n'est prévue en 2023.

❖ **Réseau d'égouts et épuration**

Les charges principales sont fixées par le budget 2023 de l'AIEE. Le total des charges à répartir entre les Communes est de CHF 776'587.- pour 2023 (vs. CHF 688'150.- pour 2022) soit un montant de CHF 141'100.- retenu dans le budget pour Bougy-Villars.

La clé de répartition des coûts de la STEP, élaborée par le bureau d'ingénieurs Holinger et validée par le Comité Directeur de l'AIEE en 2018, intègre nombre de paramètres allant du nombre d'habitants raccordés à la STEP à la consommation d'eau des divers industries et artisanats ou autres exploitations agricoles. Pour Bougy-Villars, la répartition des coûts est de 18.18%.

Finalement, nous avons estimé les revenus liés aux diverses taxes épuration (raccordement, entretien, etc.) selon les résultats de 2021.

5 « Instruction publique - ASSAGIE »

Le budget de l'ASSAGIE est stable pour 2023 et s'élève à CHF 230'200.-.

A noter que cette participation est calculée en fonction du pourcentage des élèves domiciliés dans la Commune qui fréquentent les établissements scolaires de l'association.

6 « Police, défense contre incendie »

❖ **Police**

Les charges afférentes à la réforme policière représentent celles annoncées par le Canton à CHF 112'000.-, stables par rapport à 2022 (CHF 113'000.-).

❖ **SDIS**

La participation de la Commune est stable CHF 18'100.- (CHF 17'400.- en 2022).

❖ **ORPC**

La participation de la Commune est stable CHF 10'600.- (CHF 10'400.- en 2022).

Le contrôle des abris reste à la charge des propriétaires.

Les frais d'entretien sont jugés à la baisse par rapport à 2022.

7 « Sécurité sociale »

Le montant total de la facture sociale prévisionnelle 2023, appelée dorénavant cohésion sociale, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, s'élève à CHF 795.1 millions vs. CHF 810.9 millions en 2022.

Pour Bougy-Villars, la facture sociale au sens élargi correspond aux acomptes 2023 annoncés par le Canton à CHF 1'560'000 ainsi que les budgets 2023 de l'ARASMAC, reportés sur les charges, comme suit :

ARASMAC

AJEMA (Accueil de jour)	CHF 65 765.00
RI (Revenu d'insertion, indicatif : CHF 0.70/habitant)	CHF 350.00
AAS (Agence d'assurance sociale, indicatif : CHF 0.35/habitant)	CHF 175.00
Total	CHF 66 290.00

Pour le surplus, il est rappelé que depuis 2019 le Canton prend maintenant à sa charge les dépenses de l'AVASAD (soins à domicile).

8 Conclusion de la Municipalité

Par rapport à 2022, le budget de fonctionnement est en hausse de 3.64% à CHF 5'311'529.-, incluant un excédent de revenus (profit) de CHF 34'411.-.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 11-2022 de la Municipalité du 25 octobre 2022,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'adopter le budget pour l'année 2023 de CHF 5'311'529.- incluant un excédent de revenus (profit) de CHF 34'411.-.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 octobre 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

 Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire

 Fabienne Aeby

Annexes : 1. Budget, 2. Tableau des investissements, 3. Péréquation
 Membre de la Municipalité concerné : Raphaël Gonzalez, municipal.

ANNEXE 1

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Fonctionnement	5'311'529.00	5'345'940.00	5'118'100.00	5'120'300.00	5'589'546.63	6'917'796.92
		34'411.00		2'200.00		1'328'250.29	
1	Administration générale	771'250.00	115'350.00	688'500.00	113'400.00	696'827.11	120'820.70
			655'900.00		575'100.00		576'006.41
10	Autorités	189'600.00	2'000.00	143'000.00	1'000.00	147'349.00	2'737.50
101	Conseil communal	21'000.00		21'000.00		17'229.30	
3000.00	Conseil Jetons de présence et frais	20'000.00		20'000.00		16'909.75	
3030.00	Assurances sociales	1'000.00		1'000.00		319.55	
102	Municipalité	168'600.00	2'000.00	122'000.00	1'000.00	130'119.70	2'737.50
3000.01	Traitements	52'500.00		37'000.00		44'750.00	
3030.00	Assurances sociales	24'000.00		14'000.00		15'297.60	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	92'100.00		71'000.00		70'072.10	
4310.00	Emoluments et prestations de services		2'000.00		1'000.00		2'737.50
11	Administration	560'650.00	113'350.00	525'500.00	112'400.00	531'882.45	118'083.20
110	Administration	560'650.00	113'350.00	525'500.00	112'400.00	531'882.45	118'083.20
3010.01	Traitements	225'250.00		215'000.00		215'464.15	
3030.00	Assurances sociales	38'300.00		40'000.00		34'754.45	
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	13'600.00		20'000.00		12'303.30	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'500.00		1'500.00		2'914.35	
3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	18'000.00		15'000.00		15'595.45	
3110.02	Achat et équipements	40'000.00		10'000.00		29'806.88	
3170.00	Réceptions et manifestations	15'000.00		20'000.00		19'299.75	
3180.01	Prestations de services - IT	40'000.00		40'000.00		40'550.30	
3180.02	Location locaux	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
3180.08	Honoraires et prestations de services	100'000.00		90'000.00		112'335.82	
3180.11	Honoraires Avocats et Tribunaux	30'000.00		30'000.00		12'149.60	
3190.00	Cotisations	12'000.00		12'000.00		11'193.30	
3650.00	Aides et dons	15'000.00		20'000.00		13'515.10	
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		10'000.00		20'000.00		7'712.70
4360.00	Remboursement de tiers		18'030.00				13'510.60
4900.00	Imputations internes		85'320.00		92'400.00		96'859.90

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	Transports publics	21'000.00		20'000.00		17'595.66	
180	Transports publics	21'000.00		20'000.00		17'595.66	
3650.07	Aides et subventions	21'000.00		20'000.00		17'595.66	
2	Finances	1'112'000.00	3'925'000.00	1'121'000.00	3'965'000.00	1'087'968.49	5'867'317.74
		2'813'000.00		2'844'000.00		4'779'349.25	
21	Impôts	40'000.00	3'851'000.00	40'000.00	3'896'000.00	39'567.39	5'771'092.80
210	Impôts	40'000.00	3'851'000.00	40'000.00	3'896'000.00	39'567.39	5'771'092.80
3180.03	Frais de perception	30'000.00		30'000.00		23'971.96	
3190.01	Imputation forfaitaire - Activité dirigeante					6'365.13	
3300.00	Défalcation	10'000.00		10'000.00		9'230.30	
4000.00	Impôts sur revenu		1'900'000.00		2'050'000.00		1'771'140.38
4000.01	Impôt spécial étrangers		720'000.00		620'000.00		736'141.55
4002.00	Impôt sur la fortune		620'000.00		660'000.00		612'801.13
4003.00	Impôt à la source		20'000.00		20'000.00		6'633.74
4010.00	Impôts sur bénéfice		5'000.00		5'000.00		5'312.86
4012.00	Impôt sur le capital		2'000.00		2'000.00		2'542.60
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles		1'000.00		1'000.00		4'216.30
4020.00	Impôts foncier		360'000.00		310'000.00		357'752.05
4040.00	Impôts droits de mutations		60'000.00		60'000.00		183'230.20
4050.00	Impôts sur les successions et donations		40'000.00		40'000.00		1'955'529.00
4060.00	Impôts sur les chiens		5'000.00		5'000.00		4'560.00
4221.00	Intérêts moratoires		15'000.00		20'000.00		44'561.64
4410.00	Impôts sur gains immobiliers		90'000.00		90'000.00		69'511.05
4410.01	Impôts frontaliers		13'000.00		13'000.00		12'144.30
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve						5'016.00
22	Service financier	1'072'000.00	74'000.00	1'081'000.00	69'000.00	1'048'401.10	96'224.94
220	Service financier	1'072'000.00	74'000.00	1'081'000.00	69'000.00	1'048'401.10	96'224.94
3210.00	Intérêts et frais bancaires	2'000.00		15'000.00		15'913.80	
3520.00	Contributions au fonds de péréquation	1'070'000.00		1'066'000.00		1'032'487.00	
3820.00	Perte sur débiteurs					0.30	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		10'000.00		10'000.00		11'007.04
4240.00	Gains comptables patrimoine financier						23'217.90

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4525.01	Retour Péréquation d'entrée		64'000.00		59'000.00		62'000.00
3	Domaines et bâtiments	755'981.00	878'542.00	405'500.00	611'300.00	386'211.35	563'121.80
		122'561.00		205'800.00		176'910.45	
32	Forêts	23'680.00	5'000.00	41'900.00	38'000.00	11'017.85	1'877.65
320	Forêts	23'680.00	5'000.00	41'900.00	38'000.00	11'017.85	1'877.65
3090.00	Participation	1'000.00		1'000.00			
3140.01	Entretien des chemins forestiers	7'000.00		5'000.00		594.50	
3140.04	Entretien	10'000.00		30'000.00		4'780.25	
3140.07	Forêt Groupement	2'500.00		2'500.00		2'015.85	
3900.00	Imputations internes	3'180.00		3'400.00		3'627.25	
4350.00	Vente de bois		5'000.00		8'000.00		1'877.65
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve				30'000.00		
33	Vignes	118'000.00	120'000.00	114'200.00	115'000.00	108'965.47	112'587.05
330	Vignes	118'000.00	120'000.00	114'200.00	115'000.00	108'965.47	112'587.05
3010.02	Traitements	90'000.00		90'000.00		89'657.35	
3030.00	Assurances sociales	7'000.00		4'000.00		6'681.00	
3130.01	Fournitures et Marchandises CAVE	6'000.00		5'000.00		6'038.20	
3130.02	Fournitures et Marchandises VIGNE	4'000.00		5'000.00			
3140.00	Entretien	2'500.00		2'500.00		1'933.60	
3140.06	Entretien vignes Capite	500.00		1'000.00			
3170.00	Réceptions et manifestations	1'300.00					
3180.00	Prestations de services	200.00		200.00		61.60	
3180.05	Assurance grêle	4'500.00		4'500.00		3'732.60	
3190.00	Cotisations	2'000.00		2'000.00		861.12	
4350.01	Vente de la récolte à SCHENK		100'000.00		90'000.00		99'820.00
4350.07	Vente de la Réserve communale		20'000.00		25'000.00		12'767.05
35	Bâtiments communaux	614'301.00	753'542.00	249'400.00	458'300.00	266'228.03	448'657.10
350	Parking	118'157.00	117'157.00	72'200.00	110'000.00	77'723.97	111'818.15
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	3'000.00		2'000.00		790.90	
3140.08	Entretien Parking	43'000.00		5'200.00			
3180.00	Prestations de services			2'000.00		4'776.07	
3310.02	Amortissements des bâtiments et constructions	72'157.00		63'000.00		72'157.00	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4230.01	Location Parking		45'000.00		47'000.00		39'661.15
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		72'157.00		63'000.00		
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve						72'157.00
351	Place de l'Ancienne Eglise 1 (Auberge)	94'985.00	133'985.00	15'000.00	67'900.00	66'657.29	104'109.65
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	5'000.00		1'000.00		8'125.00	
3140.00	Entretien	50'000.00		10'000.00		13'355.30	
3180.00	Prestations de services	4'000.00		4'000.00		7'799.49	
3180.08	Honoraires et prestations de services					1'392.85	
3310.00	Amortissements	35'985.00				35'984.65	
4230.00	Loyers		68'000.00		67'900.00		68'125.00
4360.00	Remboursement de tiers		3'000.00				
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve		62'985.00				35'984.65
352	Grand Rue 12 (Maison Maring)	44'500.00	81'000.00	15'500.00	71'000.00	20'163.67	70'929.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	6'000.00		6'000.00		6'964.10	
3140.00	Entretien	34'000.00		5'000.00		7'571.58	
3180.00	Prestations de services	4'500.00		4'500.00		5'627.99	
4230.00	Loyers		71'000.00		71'000.00		70'929.00
4360.00	Remboursement de tiers		10'000.00				
353	Grand Rue 11 (Maison Bodzerane)	108'500.00	63'000.00	65'000.00	30'000.00	31'039.20	4'997.50
3010.00	Traitements	4'000.00		4'000.00		3'860.10	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais					115.65	
3110.00	Achat matériel	3'500.00		2'000.00		538.90	
3110.02	Achat et équipements	20'000.00		25'000.00			
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	8'000.00		8'000.00		4'144.45	
3140.00	Entretien	58'000.00		11'000.00		5'844.65	
3180.00	Prestations de services	15'000.00		15'000.00		16'535.45	
4230.00	Loyers		5'000.00		5'000.00		4'997.50
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		58'000.00		25'000.00		
354	Grand Rue 9 (Collège)	68'000.00	120'000.00	23'000.00	79'000.00	21'012.34	64'762.80
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	8'000.00		2'000.00		9'834.80	
3140.00	Entretien	56'000.00		15'000.00		7'187.41	
3180.00	Prestations de services	4'000.00		6'000.00		3'990.13	
4230.00	Loyers		64'000.00		64'000.00		64'762.80
4800.00	Adminisdtration Prélèvements sur fonds de réserve		56'000.00		15'000.00		
355	Grand Rue - Eglise	66'160.00	60'300.00	18'700.00	300.00	8'464.80	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	3'000.00		3'000.00		2'488.25	
3140.00	Entretien	60'000.00		12'000.00		2'672.65	
3180.00	Prestations de services	1'000.00		1'000.00		847.95	
3900.00	Imputations internes	2'160.00		2'700.00		2'455.95	
4230.00	Loyers		300.00		300.00		
4800.00	Adminisdrtration Prélèvements sur fonds de réserve		60'000.00				
356	Chemin de la Fin 2 (Adm. Communale)	67'310.00	111'700.00	23'500.00	66'700.00	23'068.88	58'680.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	4'000.00		4'000.00		1'536.95	
3140.00	Entretien	53'000.00		8'000.00		10'330.04	
3180.00	Prestations de services	4'500.00		5'300.00		4'580.24	
3900.00	Imputations internes	5'810.00		6'200.00		6'621.65	
4230.00	Loyers		58'700.00		58'700.00		58'680.00
4800.00	Adminisdrtration Prélèvements sur fonds de réserve		53'000.00		8'000.00		
357	Place de l'Ancienne Eglise 2 (Petite Ecole)	36'900.00	66'400.00	6'700.00	33'400.00	9'028.78	33'360.00
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	1'400.00		1'400.00		6'180.35	
3140.00	Entretien	33'000.00		4'100.00		400.35	
3180.00	Prestations de services	2'500.00		1'200.00		2'448.08	
4230.00	Loyers		33'400.00		33'400.00		33'360.00
4360.00	Remboursement de tiers		4'700.00				
4800.00	Adminisdrtration Prélèvements sur fonds de réserve		28'300.00				
358	Refuge	9'789.00		9'800.00		9'069.10	
3140.00	Entretien	2'000.00		2'000.00		1'279.65	
3310.02	Amortissements des bâtiments et constructions	7'789.00		7'800.00		7'789.45	
4	Travaux	640'228.00	414'048.00	655'900.00	411'400.00	537'522.43	359'201.23
			226'180.00		244'500.00		178'321.20
43	Routes	203'788.00	11'438.00	223'000.00	11'500.00	143'673.85	14'522.65
430	Routes	203'788.00	11'438.00	223'000.00	11'500.00	143'673.85	14'522.65
3110.00	Achat matériel	10'000.00		10'000.00		6'109.60	
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	3'000.00		13'000.00		1'475.75	
3120.02	Eclairage public	20'000.00		15'000.00		2'133.40	
3140.00	Entretien					16'025.35	
3140.02	Déneigement	3'000.00		8'000.00		2'668.80	
3140.03	Entretien aménagement des routes	70'000.00		45'000.00		1'184.15	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3140.09	Taxe annuelle d'entretien EC Routes	30'000.00		30'000.00		41'467.80	
3143.00	Signalisation	10'000.00		30'000.00			
3180.00	Prestations de services	2'000.00		2'000.00		8'049.20	
3310.00	Amortissements	11'438.00		22'000.00		14'042.65	
3900.00	Imputations internes	44'350.00		48'000.00		50'517.15	
4360.00	Remboursement de tiers						480.00
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve		11'438.00				14'042.65
4800.03	Routes Prélèvement sur fonds de réserve				11'500.00		
44	Parcs, promenades, cimetières	33'830.00		80'000.00	47'000.00	49'170.00	
440	Parcs, promenades, cimetières	33'830.00		80'000.00	47'000.00	49'170.00	
3110.00	Achat matériel	3'000.00		47'000.00		11'961.15	
3140.00	Entretien	5'000.00		5'000.00		7'784.60	
3900.00	Imputations internes	25'830.00		28'000.00		29'424.25	
4800.00	Adminisdrtration Prélèvements sur fonds de réserve				47'000.00		
45	Ordures ménagères et décharge	61'400.00	61'400.00	55'400.00	55'400.00	56'917.50	56'917.50
450	Ordures ménagères et décharge	17'900.00		17'400.00	24'000.00	15'583.45	4'865.30
3140.00	Entretien	14'500.00		15'000.00		13'183.45	
3180.00	Prestations de services	1'000.00					
3900.00	Imputations internes	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
4350.02	Taxes au sac rétrocession				24'000.00		
4800.00	Adminisdrtration Prélèvements sur fonds de réserve						4'865.30
451	Ordures Ménagères	43'500.00	61'400.00	38'000.00	31'400.00	41'334.05	52'052.20
3180.04	Enlèvement des ordures frais et pretations de services	42'500.00		38'000.00		40'538.05	
3180.07	Prestations de services et Analyse	1'000.00					
3820.00	Perte sur débiteurs					796.00	
4350.02	Taxes au sac rétrocession		26'000.00				25'889.45
4350.08	Taxes annuelles		35'400.00		29'000.00		26'162.75
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve				2'400.00		
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	341'210.00	341'210.00	297'500.00	297'500.00	287'761.08	287'761.08
460	Réseaux d'égouts, d'épuration	341'210.00	341'210.00	297'500.00	297'500.00	287'761.08	287'761.08
3010.00	Traitements	1'500.00		1'500.00			
3140.00	Entretien	66'000.00		43'000.00		28'811.80	
3180.01	Prestations de services - IT			2'000.00		1'700.00	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3180.08	Honoraires et prestations de services	15'000.00		15'000.00		980.05	
3310.00	Amortissements	117'610.00		111'000.00		117'610.41	
3520.01	AIEE	141'100.00		125'000.00		135'537.07	
3820.00	Perte sur débiteurs					3'121.75	
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		1'000.00		1'000.00		400.00
4340.02	Taxe de raccordement à l'égoût EU		1'000.00		10'000.00		
4340.03	Taxe annuelle d'entretien EC		40'000.00		25'000.00		39'062.15
4340.04	Taxe annuelle d'épuration		80'000.00		83'000.00		79'920.10
4340.05	Taxe annuelle Pré Vert		29'000.00		20'000.00		28'643.00
4340.06	Taxe de raccordement EC		1'000.00		10'000.00		
4340.07	Taxe annuelle d'entretien EU		60'000.00		20'000.00		60'723.50
4800.04	Prélèvement sur fonds de réserve		129'210.00		128'500.00		79'012.33
5	Instruction publique et cultes	239'580.00		242'700.00		230'084.35	
			239'580.00		242'700.00		230'084.35
51	Enseignement primaire	234'900.00		238'500.00		226'637.40	
510	Enseignement	234'900.00		238'500.00		226'637.40	
3520.02	Groupement scolaire ASSAGIE	230'200.00		233'800.00		222'105.90	
3520.05	FCM Ecole de Musique	4'700.00		4'700.00		4'531.50	
54	Enseignement ménager	680.00				670.90	
540	Enseignement ménager	680.00				670.90	
3510.00	Participation à des charges cantonales	680.00				670.90	
58	Temples et cultes	4'000.00		4'200.00		2'776.05	
580	Temples et cultes	4'000.00		4'200.00		2'776.05	
3010.00	Traitements	1'000.00		1'000.00		150.00	
3090.00	Participation	3'000.00		3'200.00		2'626.05	
6	Police	161'200.00	8'000.00	173'000.00	14'500.00	151'241.95	5'828.85
			153'200.00		158'500.00		145'413.10
60	Police	200.00	2'000.00	12'200.00	7'000.00	1'734.00	

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Police	200.00	2'000.00	12'200.00	7'000.00	1'734.00	
3180.09	Police prestation de service			12'000.00			
3520.03	Elimination des déchets carnés	200.00		200.00		1'734.00	
4310.00	Emoluments et prestations de services				5'000.00		
4310.03	Amendes		1'000.00		2'000.00		
4310.04	Recettes horodateur parking		1'000.00				
61	Corps de police	112'000.00		113'000.00		106'392.00	
610	Corps de police	112'000.00		113'000.00		106'392.00	
3180.00	Prestations de services	112'000.00		113'000.00		106'392.00	
62	Contrôle des habitants	14'500.00	5'000.00	12'000.00	7'000.00	14'636.70	5'828.85
620	Contrôle des habitants	14'500.00	5'000.00	12'000.00	7'000.00	14'636.70	5'828.85
3180.00	Prestations de services	14'500.00		12'000.00		14'636.70	
4310.01	Emoluments, frais et prestations de services		5'000.00		7'000.00		5'828.85
64	Service des inhumations		500.00		500.00		
640	Service des inhumations		500.00		500.00		
4310.00	Emoluments et prestations de services		500.00		500.00		
65	Défenses contre l'incendie	18'100.00		17'400.00		16'387.50	
650	Défenses contre l'incendie	18'100.00		17'400.00		16'387.50	
3180.00	Prestations de services	18'100.00		17'400.00		16'387.50	
66	Protection civile	16'400.00	500.00	18'400.00		12'091.75	
660	Protection civile	16'400.00	500.00	18'400.00		12'091.75	
3120.00	Électricité, Chauffage, Eaux	2'500.00		2'500.00		2'105.50	
3140.00	Entretien	2'000.00		4'000.00			
3180.00	Prestations de services	1'300.00		1'500.00		1'270.95	
3520.04	Participation	10'600.00		10'400.00		8'715.30	
4270.00	Loyers		500.00				
7	Cohésion sociale	1'626'290.00		1'826'800.00		2'496'896.00	
			1'626'290.00		1'826'800.00		2'496'896.00

COMMUNE BOUGY VILLARS - Budget 2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	Prévoyance sociale cantonale	1'560'000.00		1'750'000.00		2'421'916.00	
720	Prévoyance sociale cantonale	1'560'000.00		1'750'000.00		2'421'916.00	
3510.01	Participation cohésion sociale	1'560'000.00		1'750'000.00		2'421'916.00	
73	Santé publique	66'290.00		76'800.00		74'980.00	
730	Santé publique	66'290.00		76'800.00		74'980.00	
3650.01	Participation ARASMAC	66'290.00		76'800.00		74'980.00	
8	Services industriels	5'000.00	5'000.00	4'700.00	4'700.00	2'794.95	1'506.60
							1'288.35
81	Service des eaux	5'000.00	5'000.00	4'700.00	4'700.00	2'794.95	1'506.60
810	Service des eaux	5'000.00	5'000.00	4'700.00	4'700.00	2'794.95	1'506.60
3120.01	Achat d'eau	500.00		500.00		442.80	
3140.00	Entretien	1'000.00		2'500.00		538.50	
3810.13	Attribution aux financements spéciaux	1'910.00					
3900.00	Imputations internes	1'590.00		1'700.00		1'813.65	
4350.09	Ventes d'eau SIDERE		5'000.00		4'500.00		1'265.25
4800.01	Prélèvement sur fonds de réserve				200.00		241.35

ANNEXE 2



PLAN DES INVESTISSEMENTS LEGISLATURE 2021 à 2026

PLAN DES INVESTISSEMENTS LEGISLATURE 2021 à 2026								Investissements déjà effectués	
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	
Priorité	Objet								
1	Grand Rue (préavis 04/2020)		500 000	1 000 000	200 000	100 000		1 800 000	-89 500
2	achat Parcelles 29, 503 (préavis 07/2021 et 01/2022)	170 000	1 550 000	120 000				1 840 000	-1 720 000
	travaux bâtiment		300 000	1 000 000	500 000			1 800 000	0
2	PGEE suite			250 000	250 000	250 000		750 000	0
1	PGEE Laiterie (préavis 04/2022)		230 000					230 000	0
	PGEE Touille (préavis 03/2022)		125 000	300 000				425 000	0
	PGEE Ancelles (préavis 03/2021)	140 000	220 000					360 000	0
1	PGA (préavis 06/2017 et 09/2021)	255 000						255 000	-231 000
2	AF (améliorations foncières)		115 000	150 000	150 000	150 000	85 000	650 000	0
1	Containers à déchets		50 000					50 000	0
	Participation CAD (préavis 02/2017)			140 000				140 000	-58 000
	étanchéité terrasse de la Maison Bodzérane			670 000				670 000	0
		565 000.00	3 090 000.00	3 630 000.00	1 100 000.00	500 000.00	85 000.00	8 970 000.00	-2 098 500.00

Liquidités au 05.10.2022	9 053 089.00
Investissements prévus	8 970 000.00
Investissements déjà effectués	-2 098 500.00
Solde liquidités après investissements (31.12.2)	2 181 589.00

Hypothèse :

Budget équilibré

Aucune rentrée exceptionnelle

Marge d'autofinancement à zéro

ANNEXE 3

Acomptes 2023

bougy-villars

Population : 497
Taux : 64.5

N° OFS : 5426
Valeur du point d'impôt péréquatif : 55318

Participation à la cohésion sociale

Prélèvements conjoncturels

Droits de mutation, gains immobiliers et successions	95'000	
Impôt des frontaliers	3'900	98'900

Ecrêtage

Ecrêtage en points d'impôt: 23.53		754'446
-----------------------------------	--	---------

Répartition solde après prélèvements conjoncturels et écrêtage

Solde en points d'impôt: 12.7		
Montant à charge de la commune		702'321

Total de la participation à la cohésion sociale **1'555'668**

Péréquation directe

Compensation population - 64'125

Compensation solidarité -

Compensation dépenses thématiques

Transports	-	
Forêts	-	

Plafonds

Effort	-	
Aide	-	
Taux	-	

Alimentation de la péréquation directe **1'066'404**

Total net de la péréquation directe **1'002'279**

Facture policière

Facturation aux communes délégatrices	43'969	
Répartition du solde de la facture	67'791	111'759

Total de la facture policière **111'759**

Total péréquation et factures cantonales

Total net **2'669'706**

Synthèse en CHF

	Totaux	Participation à la cohésion sociale	Péréquation directe	Facture policière
Acomptes*	2'669'706	1'555'668	1'002'279	111'759
Décompte	À venir	À venir	À venir	À venir
Solde	À venir	À venir	À venir	À venir

(+ à payer / - à recevoir)

*montants selon le fichier des acomptes initiaux adoptés par la COPAR. Ne tient pas compte des arrangements survenus en cours d'année. Les factures, respectivement les remboursements, seront gérés par les services concernés, à savoir :

- pour la péréquation indirecte, par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) ;
- pour la péréquation directe, par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC);
- pour la facture policière, par la police cantonale (PolCant).